

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 71-161/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 71-161/SG/CD du 30 janvier 1971)

n° 71-161/ SG/CD

Ministère  
MINISTÈRE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
30 janvier 1971

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1971

Date du numéro  
10 février 1971

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 159-7°L du 26 janvier 1971 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant à l'Etat Français (Ministère des Armées -pour les besoins des Forces armées du Territoire Français des Afars et des Issas) la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti-Ambouli.